



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL



Entrepreneuriat
Innovation
Création de valeurs



**PROJET DE POLE AGRO-INDUSTRIEL
DANS LA REGION DU BELIER**

**APPUI TECHNIQUE ET MANAGÉRIAL
DES ACTEURS ET PROMOTION DES
INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES DANS LE
CADRE DU 2PAI-BÉLIER PAR L'AGENCE CI PME**

Marché n° 2021-0-3-0134/02-329

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
Pour le recrutement de **100 OPA** en vue
d'améliorer leur compétitivité

Janvier 2022



1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Projet de Pôle Agro-Industriel dans le Région du Bélier et le District Autonome de Yamoussoukro (2PAI-Bélier) s'est inscrite dans le cadre du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA 2016-2020) qui envisage installer neuf (09) agropoles dans les différentes régions de la Côte d'Ivoire. Cette approche intervient en vue de la transformation structurelle de l'agriculture ivoirienne, comme indiqué dans le pilier 1 du PND 2021-2025.. Le 2PAI-Bélier est axé sur des actions d'infrastructures et de renforcement du capital productif pour permettre de créer les conditions préalables à l'industrialisation de la Région du Bélier à partir du secteur agricole. Le 2PAI-Bélier est ainsi mis en œuvre pour permettre l'émergence du 1er Agropole dans la région centre du pays.

Le Projet est réalisé dans le District Autonome de Yamoussoukro (Départements de Yamoussoukro et d'Attégouakro) et la Région administrative du Bélier (Départements de Toumodi, de Didiévi, de Djékanou et de Tiébissou).

Fondé sur la vision du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural à savoir, la transformation structurelle de l'économie agricole, l'objectif du 2PAI-Bélier est de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations ivoiriennes. Il s'agit de façon spécifique (i)de relancer les filières agricoles porteuses (riz, maïs, manioc, légumes, porc et poisson), (ii)développer une implication accrue du secteur privé, des jeunes et des femmes au développement local,(iii) de promouvoir la mécanisation agricole et l'utilisation des TIC dans l'agriculture.

La stratégie d'intervention du 2PAI-Bélier est basée sur une approche intégrée permettant de développer des synergies sectorielles afin d'apporter des réponses aux contraintes qui pèsent sur le développement des entreprises du secteur agricole et agro-industriel. Cette approche novatrice rompt avec l'approche sectorielle et se traduit par une série d'actions critiques diversifiées, à même de transformer durablement l'activité économique à l'échelle locale.

Le 2PAI-Bélier est structuré autour de trois composantes.

La composante A concerne la restauration du capital productif en dotant la région du Bélier et le District Autonome de Yamoussoukro d'infrastructures indispensables au développement des activités agricoles et agro-industrielles. La composante B traite du développement des chaînes de valeurs qui s'articule autour de 11 sous composante dont le renforcement des capacités techniques, managériales et financières des acteurs clés du développement du secteur agricole et agro-industriel. Dans le cadre de la mise en œuvre du 2PAI-Bélier, la promotion des investissements et l'appui aux PME des sous-composante B4 « appui technique et managérial des acteurs » et B7 « promotion des industries agro-alimentaires » ont été confiées à l'Agence Côte d'Ivoire PME.

L'objectif du programme est d'apporter un appui technique et managérial aux acteurs des filières cibles et promouvoir les industries agro-alimentaires dans le cadre du 2PAI-Bélier par l'Agence CI PME. Ce qui devait permettre de contribuer à la création de valeur, d'emplois décentés et de croissance dans la région du Bélier.

Dans cette optique, l'Agence CI PME lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour le recrutement de 100 Organisations Professionnelles Agricoles (OPA), en vue d'améliorer leur compétitivité.

2. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le processus vise à sélectionner 100 OPA qui intégreront le Programme à partir de Janvier 2022.

Les 100 OPA sélectionnées bénéficieront des prestations suivantes :

- Un diagnostic organisationnel et opérationnel afin de déceler leurs faiblesses au niveau de la structuration ;
- Une assistance d'expert en développement d'entreprises pour développer les outils administratifs et financiers nécessaires à la gestion d'une entreprise ;
- Un appui pour améliorer leur maturité digitale ;
- Un renforcement des capacités techniques et managériales des dirigeants ;
- Un accompagnement à l'accès aux financements ;
- Un accompagnement à l'accès aux marchés.

Au terme du programme, les résultats ci-dessous sont attendus :

- Diagnostic organisationnel et opérationnel des bénéficiaires identifiés et des corrections apportées ;
- Des outils administratifs et financiers nécessaires à la gestion d'une OPA sont développés ;



- La maturité digitale des OPA est renforcée ;
- Les capacités techniques et managériales des dirigeants sont renforcés;
- Les OPA sont accompagnés dans l'accès aux financements et aux marchés.

3. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Les organisations de producteurs agricoles (OPA) intéressées par le programme doivent avoir les caractéristiques suivantes :

- Etre une organisation (coopératives, syndicats, mutuelles...) qui regroupe des producteurs dans au moins l'une des filières agricoles suivantes : riz, maïs, manioc, légumes, porcine et poisson ;
- Exercer dans la région du bélier et du district autonome de Yamoussoukro ;

4. DOSSIERS ET MODES DE SOUMISSION DE CANDIDATURE

Les OPA remplissant les critères d'éligibilité mentionnés ci-dessus, peuvent faire acte de candidature en s'inscrivant en ligne via le lien <https://ee.kobotoolbox.org/x/18DUtJdl>

ou en déposant leur dossier physique de candidature au Bureau du 2PAI-Bélier sis au quartier Millionnaire à Yamoussoukro, au plus tard **le 09 février 2022 à 16h00 GMT.**

Les candidatures pourront être directement enregistrées en ligne ou déposées physiquement un dossier en fournissant les informations suivantes :

- Tout document démontrant l'exercice de l'activité ;
- Une facture CIE/SODECI ou un contrat de bail au nom de l'organisation.
- Le descriptif de l'activité de l'organisation qui regroupe des producteurs dans au moins l'une des filières agricoles suivantes : riz, maïs, manioc, légumes, porcine et poisson en fournissant les informations suivantes :
 - Nom ou raison sociale de l'OPA ;
 - Date de début d'exercice ;
 - Chiffre d'affaires ;
 - Localisation géographique de l'OPA ;
 - Domaines couverts par l'OPA.

NB : Seules les OPA remplissant les critères de sélection susmentionnés et par ordre de mérite seront contactées dans le cadre de ce programme.

Pour tous renseignements :

Agence CI PME (Abidjan)

Tel : (+225) 25 20 00 12 28 / 25 20 00 18 38

2PAI-Bélier (Yamoussoukro)

Tel : : (225) 27 30 64 54 03/ 27 30 64 54 04

Cel : (225) 07 79 44 01 22